



SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

N° : 2021-037

OBJET : Modification des vice-présidences : délégations et ordre du tableau

Date de la convocation : **Jeudi 23 septembre 2021**

Secrétaire de Séance : **Mme POMMAZ**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois du mois de septembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost en raison des mesures sanitaires et de distanciation physique.

Nombre de délégué·e·s : 30	Présent·e·s : 17	en droits de vote	: 53,5
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 2	en droits de vote	: 10
	Votant·e·s : 19	en droits de vote	: 63,5

Liste des présent·e·s :

nombre de votse /délégué·e

METROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5 + 5
	MME DEHAN	5
	MME FAUTRA	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSPERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4
CCMP	M. GIRARD	1,5
	MME TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5

	MME TOMIC	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DECINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3
	M. ALLOIN (SUPPLEANT)	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3 + 5
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. VINCENT	1
NIEVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir :

M. Vieira à Mme Creuze

M. Gomez à M. Fischer

Mme Dehan à M. Athanaze

Mme Groperrin à M. Athanaze

Madame la Présidente expose,

Vu la délibération n°2020-035 du 17 septembre 2020 portant élection du bureau syndical et proposant de nommer 7 vice-président-e-s conformément à l'article 7 des statuts,

Vu la délibération n° 2020-042 du 16 octobre 2020 actant la modification de la composition du bureau exécutif du comité syndical,

Vu la délibération n°2020-043 du 16 octobre 2020 actant les vice-présidences,

Vu la délibération 2021-036 du 30 septembre 2021 actant la modification de la composition du bureau exécutif du comité syndical,

Vu les discussions intervenues en bureau syndical du 14 septembre 2021,

Vu l'exposé de la Présidente,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **MODIFIE et PROCLAME** l'ordre du tableau suivant, et **PREND ACTE** pour chaque vice-président-e de la délégation qui lui est consentie par la Présidente et qui fera l'objet d'un arrêté nominatif spécifique :

1er vice-président : **Matthieu VIEIRA** (Accessibilité et Mobilités)

2ième vice-président : **Pierre ATHANAZE** (Politique globale de l'eau)

3ième vice-présidente : **Caroline TERRIER** (Ressources)

4ième vice-président : **Christophe QUINIOU** (Qualité d'accueil)

5ième vice-président : **Gautier CHAPUIS** (Eco-citoyenneté)

6ième vice-président : **Matthieu FISCHER** (Biodiversité, espaces naturels et agricoles)

7ième vice-président : **Jean-Pierre GAITET** (Tranquillité sécurité et médiation)

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente

Catherine CREUZE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine Creuze', written in a cursive style.